**CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME-36E SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’OCCASION DE L’EXAMEN DU RAPPORT DE LA BULGARIE**

*2 au 13 novembre 2020*

*Prononcée par :*

**Merci Madame la Présidente,**

Le Burkina Faso souhaite la bienvenue à la délégation de la Bulgarie et la remercie pour la présentation de son rapport national au titre du troisième cycle de l’Examen Périodique Universel.

Le Burkina Faso se réjouit des mesures législatives et politiques adoptées par la Bulgarie en vue de mettre en œuvre les recommandations qui lui ont été adressées lors de son dernier examen, en 2015.

Le Burkina Faso encourage le Gouvernement bulgare à poursuivre ses efforts en vue d’une plus grande effectivité des droits humains sur le terrain.

A cet égard, le Burkina Faso recommande à la Bulgarie :

1. d’assurer une maternité sans risque pour toutes les femmes ;
2. de garantir l'accès de toutes les femmes, y compris celles qui n'ont pas d'assurance maladie, aux services de santé pendant la grossesse et l'accouchement.

Pour conclure, le Burkina Faso souhaite plein succès à la Bulgarie, dans le cadre de cet examen.

**Je vous remercie Madame la Présidente.**